

glaises est d'environ \$6,000,000, et par les banques étrangères de \$33,000,000 et que les prêts à demande remboursables au dehors s'élèvent à plus de cent quatorze millions et demi.

Nos banques peuvent puiser facilement dans ces réserves sans avoir à supprimer les crédits ordinaires et même extraordinaires à leur clientèle régulière.

Mais le public se tromperait fort s'il s'imaginait que pour le mouvement des récoltes les banques doivent sortir de leur caisse autant d'argent que la récolte en exige pour passer d'une main à une autre. Il se fait des virements d'un compte à un autre qui ne nécessitent aucun déboursé. Des transactions ont lieu par traites de change sur Londres, New-York ou autres places de change. L'argent payé aux fermiers pour leur grain ne tarde pas à rentrer dans les banques, soit qu'ils le portent directement à la banque, soit que payant leurs dettes, cet argent retourne à la banque par les dépôts des marchands.

En réalité, il peut y avoir à un moment donné, une certaine pression sur les banques, mais elle n'est pas de longue durée et, cette année, quelque forte qu'elle puisse être, nos banques sont bien préparées pour y faire face, car à part les réserves plus spéciales dont il a été question plus haut, elles ont des ressources immédiatement réalisables pour un montant beaucoup plus élevé qu'il n'est nécessaire. Pour ne pas allonger outre mesure cet article, nous signalerons simplement comme changement dans le rapport des banques une augmentation de près de \$900,000 au chapitre de la circulation et de \$4,600,000 au compte des prêts et avances au commerce, ce qui indique une amélioration des affaires.

Nous constatons aussi cette amélioration par une diminution de près de quatre millions aux dépôts en comptes courants. Le commerce s'approvisionne pour répondre à une meilleure demande qui devra nécessairement se produire après la très forte récolte qui est dès maintenant assurée.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 juin et au 31 juillet 1909:

PASSIF	31 juin 1909	31 juillet 1909
Capital versé.....	\$97,436,424	\$97,487,871
Réserves.....	75,824,738	75,817,368
Circulation.....	\$70,170,491	\$71,006,005
Dépôts du Gouv. Fédéral.....	6,288,730	2,993,696
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	16,393,277	19,126,559
Dép. du public remb. à demande.....	226,480,468	222,555,749
Dép. du public remb. après avis.....	455,178,476	466,337,816
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	69,249,984	61,515,365
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	4,563,287	4,591,623
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	4,515,362	6,033,914
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	5,623,079	4,677,516
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	2,735,983	3,101,698
Autre passif.....	8,988,112	7,878,989
	\$870,192,322	\$872,752,042

ACTIF

Espèces.....	\$27,203,921	\$26,729,998
Billets fédéraux.....	66,169,820	65,616,602
Dépôts en garantie de circulation.....	4,070,951	4,599,087
Billets et chèques sur autres banques.....	34,600,603	28,833,139
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	4,452,912	4,511,651
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	8,437,410	8,618,367
Bal. dues par agences et autres banq. en Ang.....	11,021,861	10,440,748
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	32,556,129	36,930,825
Obligations des gouvernements.....	12,771,932	12,067,939
Obligations des municipalités.....	22,078,594	22,316,912
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	51,733,450	52,324,587
Prêts à demande remb. en Canada.....	52,617,696	51,633,054
Prêts à demande remb. ailleurs.....	115,254,868	114,685,537
Prêts cour. en Canada.....	535,212,269	539,821,011
Prêts courants ailleurs.....	31,403,171	32,751,385
Prêts au Gouv. Fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	2,176,824	1,804,086
Orances en souffrance.....	7,434,381	7,272,915
Immeubles.....	1,627,158	1,673,659
Hypothèques.....	536,775	538,284
Imm. occupés par banq.....	19,716,202	19,861,583
Autre actif.....	10,195,971	9,913,076
	1,053,271,919	1,055,883,094

LE DEBUT EN AFFAIRES

Il y a quelques jours, un jeune homme d'une vingtaine d'années se présentait dans le commerce de gros dans le but de faire connaissance avec ses futurs fournisseurs.

Notre jeune campagnard avait le dessein, en effet, de s'établir. Sa mère lui avait avancé quelques centaines de piastres et il voulait, disait-il, "courir sa chance" en affaires.

Mais qu'allez-vous faire, lui demanda un de ses fournisseurs en perspective, avec trois ou quatre cents piastres? Vous n'irez pas loin.

Oh! répondit le jeune homme, je ne veux pas monter une grosse affaire, je veux simplement "runner" une "petite business."

—Vous avez raison, avec un petit capital comme le vôtre, vous ne pouvez réellement entreprendre qu'une bien petite affaire, car vous ne pouvez pas compter obtenir beaucoup de crédit, puisque vous-même vous apportez si peu en affaires.

Mais, ajouta-t-on, vous devez avoir quelque expérience en affaires. Chez qui avez-vous été employé avant de songer à vous établir?

—Mais nulle part. Est-ce qu'il faut avoir de l'expérience en affaires pour "runner" une "petite business" comme celle que je veux faire? Je pense bien que je saurai m'en tirer.

—Avez-vous au moins suivi un cours commercial?

—Mais non. A quoi cela me servirait-il pour les petites affaires que je veux faire?

—Voulez-vous un conseil, mon ami? Si vous avez l'intention de vous établir, commencez d'abord par faire votre apprentissage du commerce auquel vous vous destinez. Faites des économies que

vous ajouterez aux quelques centaines de piastres que votre mère consent à vous donner et alors vous vous établirez dans de meilleures conditions. Si vous ne suivez pas mon conseil, il se passera peut-être six mois avant que vous ayez mangé le cent de votre mère et que vous soyez en faillite.

Ce que nous venons de raconter, d'une façon succincte, n'a pas été imaginé à plaisir. L'histoire est vraie.

Les agences mercantiles publient périodiquement des tableaux indiquant le nombre des faillites survenues pendant une période de trois, six mois et un an, ainsi que les causes ayant provoqué ces faillites.

Le nombre des faillites pour insuffisance de capital, d'une part, et pour incompetence en affaires, d'autre part, est considérable. Cela n'a rien de surprenant car trop de gens s'imaginent encore qu'il suffit d'ouvrir boutique pour garnir son magasin de marchandises, le crédit de vaut suppléer au défaut de capital.

Il faut noter que le crédit ne s'obtient qu'à bon escient et contre garantie. Un fournisseur ne demande pas toujours des garanties matérielles à son client, il se contente le plus souvent de garanties morales. Un jeune homme qui débute dans les affaires, sans capital pour ainsi dire, qui n'apporte que quelques centaines de piastres "empruntées" et qui ne connaît absolument rien du commerce qu'il entreprend, n'offre aucune garantie ni matérielle, ni morale et ne mérite aucun crédit.

Parmi les commis qui nous lisent, il n'est pas peu, s'il en existe, qui ne songent à s'établir quelque jour. Ces commis acquièrent actuellement l'expérience nécessaire à la conduite de leur future entreprise et nous espérons pour eux que cette expérience sera aussi complète que possible au moment de leur établissement.

Mais nous croyons devoir les mettre en garde contre trop de hâte à réaliser leurs vœux. La question n'est pas simplement de s'établir au plus tôt, mais de s'établir avec toutes les chances de réussite possible. Mieux vaut rester commis quelques années de plus et partir du bon pied avec un capital suffisant pour débiter.

Toutes les branches du commerce sont plus ou moins encombrées et pour réussir maintenant, il faut être mieux armé qu'il n'était nécessaire autrefois. On n'accorde de crédit qu'aux hommes qui font sérieux et ce n'est être ni sérieux ni homme d'affaires que de s'embarquer dans une entreprise qu'on ne connaît pas et avec un capital notoirement insuffisant.

Il y a, aujourd'hui, autant de chances que jamais de faire de l'argent au moyen d'une publicité judicieuse—comme c'est le cas de fait, il y en a davantage.